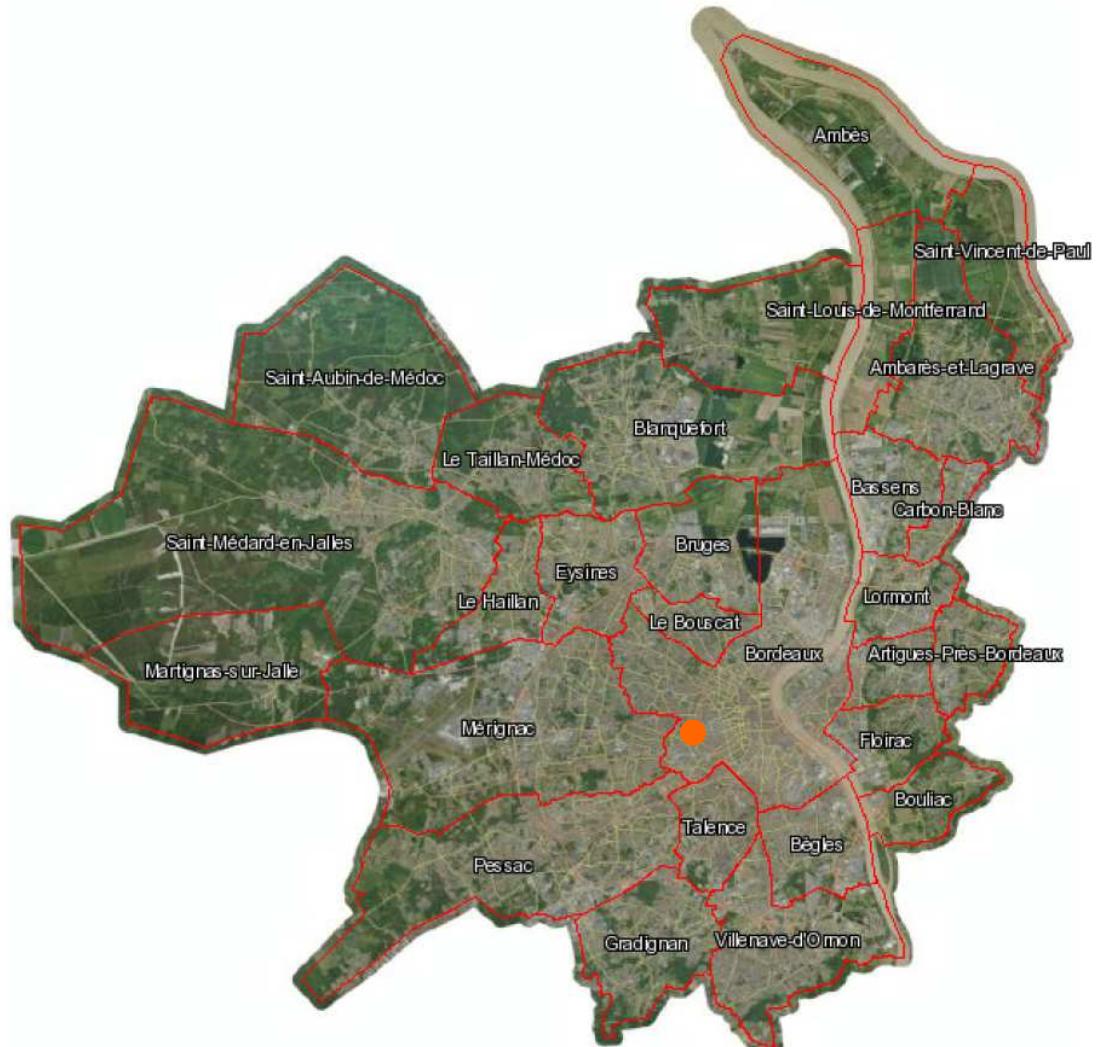


# RESTRUCTURATION DU DEPOT DE BUS DE LESCURE

## COMMUNE DE BORDEAUX



## 1 – NOTICE EXPLICATIVE

## OUVERTURE DE LA CONCERTATION

Direction du Réseau Transports  
Urbains

Service Systèmes Equipements  
Patrimoine Transports



## NOTICE EXPLICATIVE

Par délibération en date du 14 avril 2017, le conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'adopter les objectifs du projet, d'ouvrir la concertation volontaire préalable et d'approuver les modalités de la concertation. Cette concertation débute à compter du 2 mai 2017.

Comme le prévoient les modalités de la concertation, la présente notice pourra faire l'objet de compléments pendant la période de concertation afin d'alimenter et d'enrichir la procédure.

### Contexte

Bordeaux Métropole possède actuellement deux dépôts de bus :

- l'un situé à Bordeaux Lac qui a fait récemment l'objet de travaux d'amélioration. Il accueille la plus grande partie de la flotte soit près de 240 bus;
- l'autre, historique, situé à l'angle des boulevards Pompidou et Antoine Gautier à Bordeaux (des 2 côtés de ce boulevard) appelé « dépôt de Lescure ». Ce dépôt accueille en situation normale près de 160 bus.

*NB : Un troisième site localisé allée des Pins à Bordeaux abrite le service Mobibus (30 Mobibus) et un atelier de maintenance bus.*

Le dépôt de Lescure situé en limite de l'hyper-centre, à proximité immédiate des boulevards, est un site majeur pour le service des transports de la métropole Bordelaise.

En effet, il bénéficie d'une situation optimale pour l'organisation du service puisque localisé de manière centrale et à proximité de nombreuses lignes de bus. Cet élément est ainsi extrêmement important pour la maîtrise des coûts de fonctionnement du réseau en permettant de limiter les kilomètres réalisés à vide et surtout les temps de travail improductifs des chauffeurs (temps de retour au dépôt après la fin du service par exemple...) ..

Toutefois, le site et en particulier sa grande halle de remisage, construit à la fin du XIXème siècle pour accueillir le dépôt principal de la compagnie des tramways et omnibus de Bordeaux, et qui a très peu évolué depuis, montre aujourd'hui un état de dégradation avancé. Consciente de cet état de fait, la Métropole envisage depuis plusieurs années de procéder à la restructuration et à la modernisation de l'ensemble du site.

En mars 2015, à l'occasion d'études préalables menées en vue de la restructuration du dépôt, un diagnostic approfondi de la structure de la halle de remisage a été établi. Celui-ci a conclu à une importante corrosion de la charpente de la halle ce qui a nécessité l'évacuation en urgence dudit bâtiment sur la période du 26 mars au 2 août 2015. La Métropole a alors dû réaliser des travaux de confortement provisoire afin de rétablir l'exploitation du site. Cependant, ces travaux ne sont pas pérennes et le phénomène de corrosion continue de progresser.

Le 29 avril 2016, le Conseil métropolitain a donc adopté une délibération de décision de faire pour la création d'un dépôt bus provisoire sur le site de Bastide Niel à Bordeaux permettant l'évacuation de la grande halle. Le 3 février 2017, ce dépôt, pouvant accueillir jusqu'à 74 bus, est rentré en activité.

Le déménagement des bus de la halle sur le site de Bastide Niel (quai de Queyries) à Bordeaux a permis :

- d'arrêter toute activité dans la halle de remisage et par conséquent, de mettre en sécurité les personnels et les biens pour cette fin d'hiver et les années à venir ;
- d'engager la restructuration globale du dépôt Lescure tout en maintenant une exploitation du service de transport de bus.

## **Enjeux du projet de restructuration du dépôt de Lescure :**

Le projet vise à livrer un nouveau dépôt de bus moderne, fonctionnel, mieux intégré dans son environnement et contribuant à la valorisation du site sur les plans patrimonial, architectural et des usages.

## **Objectifs du projet :**

### **1 La restructuration et la modernisation du dépôt de bus**

Etant entendu son caractère indispensable au service des transports de par sa capacité importante et sa position géographique stratégique, le dépôt de Lescure mérite d'être conservé. Afin d'assurer un retour à une exploitation adaptée aux exigences du réseau de transports urbains actuelles et futures, le site doit cependant impérativement faire l'objet d'une restructuration.

Il est proposé que celle-ci intègre notamment :

- la reconstruction d'un atelier de maintenance des bus, de vestiaires, d'une restauration pour le personnel...,
- le repositionnement sur le site des activités administratives du délégataire de transport (actuellement positionnées dans le bâtiment situé Porte de Bordeaux),
- la rénovation de l'ensemble des espaces de stationnement pour les bus,
- l'optimisation des capacités de stationnement pour les bus,
- la maîtrise des nuisances pour les riverains.

A noter que cette restructuration du site permettra un transfert des activités transport actuellement encore présentes sur le site de l'allée des Pins vers le tout nouveau dépôt. Le site de l'allée des Pins pourra donc être libéré après la mise en service du futur dépôt.

Par ailleurs, il est souhaité que le futur dépôt soit précurseur en matière énergétique au travers de la mise en place in situ de dispositifs de production énergétique et surtout en anticipant une probable mutation de la flotte de bus vers la propulsion électrique à moyen/long terme.

## **2 L'intégration du dépôt de bus au sein du quartier en garantissant une qualité architecturale, urbanistique, et paysagère du futur équipement ainsi qu'une amélioration du cadre de vie des riverains du site :**

Implanté au droit d'une barrière atypique, il est proposé que le futur dépôt permette :

- de réhabiliter la grande halle en respectant sa valeur historique et patrimoniale ;
- de participer à la création d'une véritable Porte de Bordeaux : actuellement, la barrière Saint Augustin, percée dans les années 80, est à part dans les boulevards. C'est une barrière amenée à évoluer en profondeur et à devenir un rouage essentiel du réseau de transport et d'espace public de la ville et de la Métropole ;
- de créer une façade urbaine sur les boulevards A. Gauthier et G. Pompidou contribuant à la transformation du boulevard G. Pompidou, au vocabulaire « autoroutier », en véritable boulevard urbain et à la transition avec l'architecture des échoppes extra boulevard ;
- d'introduire, de manière accessoire, des fonctions complémentaires en lien avec les compétences de la Métropole notamment en matière de mobilités (ex : stationnement sécurisé de vélos, maison des mobilités...) qui restent à définir.

Les aménagements ci-dessus décrits constituent des propositions formulées dans le cadre de cette concertation. Les enseignements tirés de celle-ci au vu des contributions publiques permettront d'adapter les objectifs et fonctionnalités de ces aménagements.

## **Les modalités de la concertation**

Les modalités de cette concertation sont les suivantes :

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation sont respectivement déposés :

- à la Mairie de quartier Saint-Augustin - Tauzin - Alphonse Dupeux,
- à la Cité municipale de Bordeaux pour la Mairie de Bordeaux et le Pôle territorial de Bordeaux,
- et à la Direction du réseau de transports urbains (Pôle Mobilité) de Bordeaux Métropole, pendant une durée de deux mois minimum où ils pourront être consultés par le public, aux jours et heures d'ouverture de leurs bureaux, en vue de recevoir les observations ou suggestions de la population.

Le dossier de présentation comporte notamment :

- une notice explicative définissant les objectifs poursuivis,
- un plan de situation,
- un plan du périmètre d'intervention,
- un registre de concertation.

La concertation sera également ouverte sur le site internet <http://participation.bordeaux-metropole.fr>  
Les modalités d'animation et d'organisation de cette concertation se font en liaison avec les services de la ville de Bordeaux. Il sera prévu une réunion publique à minima avant l'été 2017.

## Les étapes prévisionnelles du projet après la concertation

Sous réserve de la poursuite du projet après la concertation, les grandes étapes du calendrier prévisionnel du projet seront les suivantes :

- **concours de maîtrise d'œuvre -----** second semestre 2017 / premier semestre 2018
- **Choix du projet et du groupement de maîtrise -----** mi 2018
- **Etudes avant-projet-----** second semestre 2018
- **Etudes projet et phase consultation des entreprises de travaux -----** 2019
- **Travaux -----** de début 2020 à fin 2023
- **Livraison du site entièrement rénové -----** fin 2023

Le site reste en exploitation pendant toute la durée des études et des travaux.